



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : C'est la rentrée



Chaque année c'est l'éternelle ritournelle...

Je me rappelle mon enfance, lorsque la rentrée scolaire était vers le 15 septembre, je préparais mon cartable, on allait acheter des cahiers et des crayons à la papeterie à Epernay. J'étais toujours enchanté de retourner à l'école primaire à Champillon. Il y avait à cette époque deux écoles dans deux lieux différents : la petite école (transformée en crèche depuis) et la grande école (salle du conseil, des mariages et des élections). On allait donc à l'école à pied, il y avait peu de circulation, et les instituteurs étaient heureux de retrouver leurs joyeux et pimpants écoliers.

Aujourd'hui, tout est beaucoup plus compliqué. L'éducation nationale a décidé, il y a désormais plus de 12 ans, de fermer les écoles, laissant les parents sans autre solution que d'aller dans les villages aux alentours.

Le conseil municipal et moi-même n'avons jamais voulu choisir à la place des parents, laissant à l'administration la gestion de ces difficultés.

Depuis la fermeture, ce sont essentiellement les écoles de Dizy et d'Hautvillers que fréquentent les enfants du village, de la maternelle au CM2. Merci à ces 2 villages d'accueillir nos jeunes. Nous leur remercions, bien entendu, en contrepartie, une charge financière (environ 10 000 € par an) qui représente le surcoût pour ces 2 communes.

Cette année, je vous informe d'une nouveauté avec la mise en œuvre d'un transport scolaire entre Champillon et Dizy, financé par la Région Grand-Est sous la responsabilité de la CCGVM. Jusqu'à ce jour, les parents n'avaient pas manifesté leur volonté de mettre en œuvre ce service. J'espère qu'ils confieront leurs enfants aux chauffeurs de bus afin que le transport puisse subsister... À ce jour, un seul parent s'est fait connaître ! (Voir l'article dans ce bulletin pour vous inscrire, vous pouvez aussi appeler la mairie ou la CCGVM pour plus de renseignements...)

Mais la rentrée, ce n'est pas que l'école primaire, c'est aussi le collège (essentiellement le collège Côte Legris qui accueille les jeunes de Champillon), le lycée ou encore l'université ou les grandes écoles privées. Bon courage à tous, qui continuez vos études, choisissez bien votre orientation, il y a tellement de beaux métiers qui vous attendent.

Certains choisiront sûrement le secteur vinicole et viticole avec le lycée d'Avize qui forme les futurs vignerons de la région. La rentrée scolaire tombe cette année avec la rentrée des raisins dans les pressoirs. Bonne rentrée donc à tous nos vignerons qui vont profiter cette année d'une excellente récolte en qualité et en quantité. Nous retrouverons ces magnifiques raisins dans les bouteilles de champagne que nous ne manquons pas d'ouvrir lors des manifestations et cérémonies du village.

Vous ne le savez peut-être pas, mais Champillon possède une vigne de 7 ares derrière la mairie. Cette dernière est entretenue durant l'année par le personnel communal et vendangée par tous les habitants qui le souhaitent (voir article dans le bulletin). Direction ensuite la coopérative qui assure le pressurage. Puis direction TEVC (nouveau nom du centre Nicolas Feuillate) à Chouilly. Quelques années après, nous récupérons notre récolte sous forme de bouteilles avec un assemblage des 3 cépages du village.

Enfin, bonne rentrée à tous les champillonnais, car le mois de septembre est toujours un marqueur de la reprise de l'activité après des vacances bien méritées.

Votre maire, Jean-Marc Béguin

- SOMMAIRE**
- PAGE 1 / Edito
 - PAGE 2 / Retour sur les festivités du 13 juillet
Retour sur la sortie à la Cassine
Ouverture d'un nouveau gîte
 - PAGE 3 / Destruction de l'ancien bâtiment des eaux
Défi Familles à Alimentation Positive
Fin de la campagne Pestiriv
Vendange de la vigne communale
Coteaux Propres 2022
L'escalier de la Dhuy
 - PAGE 4 / Rappel : Enquête publique du 29/08 au 12/09
Transport scolaire jusque Dizy
Le marché mensuel
Le marché des créateurs
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguina@champillon.com

Adjoints :

jp.crepin@champillon.com

c.mauduit@champillon.com

mm.adam@champillon.com

k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprend toutes ces informations.

Retour sur les festivités du 13 juillet

Pour ces festivités du 13 juillet, le défilé est parti comme prévu de la rue des Mondettes, pour arriver à la salle des fêtes.

L'harmonie de Mardeuil a accompagné le dépôt de gerbes et le discours de Monsieur le maire au monument aux Morts. L'harmonie a ensuite réalisé une aubade devant la salle des fêtes.

Après un discours sur les valeurs de la République, Monsieur le maire a remis les tablettes aux enfants entrant en 6ème : Alice BONOMME et Mathis DELANNOY.

Après le vin d'honneur offert par la mairie, la soirée s'est poursuivie par le repas organisé par le Comité des Fêtes, et une soirée dansante sous le signe des Antilles.



Retour sur la sortie à la Cassine par Familles Rurales

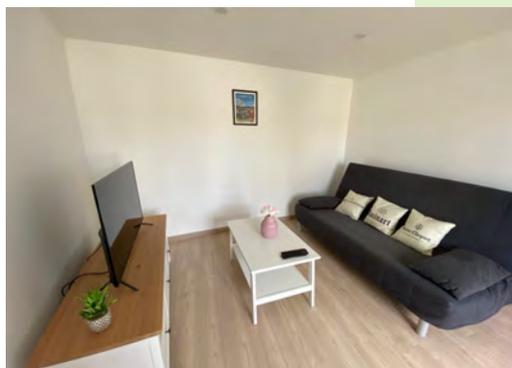
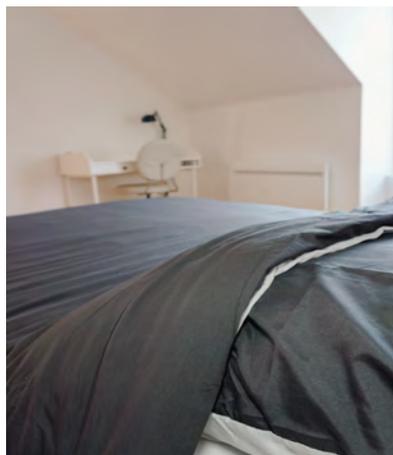
Le 23 juillet, 35 personnes ont participé à la sortie à La Cassine en Ardennes afin d'assister au spectacle son et lumières "Robin des Bois prince des voleurs".

Après avoir visité et dîné au domaine de Vendresse, nous avons assisté au spectacle où près de 80 bénévoles costumés nous ont présenté cette fresque populaire et historique. Le temps clément a contribué à la réussite de cette sortie. Merci aux habitants de Champillon, St Imoges, Dizy, Mardeuil pour leur participation.



Ouverture d'un nouveau gîte

Une maison a été rénovée au 31 rue Pasteur, pour en faire un gîte. "La pétillante" comprend une salle de bain avec douche, une cuisine équipée, un salon avec canapé convertible et deux chambres. Réservation en ligne via AirBnB, Booking.com ou encore hotelmix.fr .



Destruction de l'ancien bâtiment des eaux

Dans le cadre de l'embellissement des paysages de Champagne classés à l'Unesco, le conseil municipal a décidé de détruire l'ancien bâtiment des eaux, situé dans le chemin de vigne en dessous de la rue du Paradis.

Un nouvel aménagement paysager sera mis en oeuvre durant l'hiver.



Défi Familles à Alimentation Positive

Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims organise début d'année 2023 un défi Famille à Alimentation Positive sur son territoire pour une durée d'environ 6 mois.

Ce défi vise à accompagner des foyers vers une alimentation saine et équilibrée en introduisant des produits alimentaires bio et locaux sans augmenter leurs budgets. Le Parc est actuellement à la recherche **de structures relais** dans l'objectif de recruter une dizaine de familles volontaires.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure de groupe, merci de contacter le Parc **avant le 8 septembre 2022**, par mail à contact@parc-montagnedereims.fr ou par téléphone au **03.26.59.44.44**.



campagne de mesures de pesticides dans l'air ambiant pour documenter l'exposition à ces derniers chez les riverains de zones viticoles. L'appareil de mesure d'air installé en mars 2022 devant la salle des fêtes sera retiré le 5 septembre 2022.

Les résultats de l'étude seront disponibles en 2024.

Fin de la campagne Pestiriv

Comme annoncé en 2021 dans la Houlotte, notre commune est concernée par une



Vendange de la vigne communale

Comme chaque année, la mairie convie les personnes qui souhaitent se joindre à elle pour la vendange de sa vigne, avec casse-croûte dans une ambiance conviviale. Nous vous invitons à nous rejoindre **le vendredi 2 septembre à partir de 7h30 devant la vigne communale, rue des Gouttes d'Or**.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire en mairie en contactant le secrétariat au : **03.26.59.54.44** ou par mail à : info@champillon.com.



L'escalier de la Dhuy



Nous remercions une nouvelle fois les employés communaux pour leur travail de réfection de l'escalier de la Dhuy !

Coteaux Propres 2022

Comme chaque année, la commune se mobilise afin de nettoyer notre coteau des débris laissés par négligence. Cette année, la date retenue est le **samedi 1er octobre 2022**.

Si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps afin d'entretenir notre coteau et ainsi préserver ses paysages, nous vous donnons rendez-vous le **1er octobre à 9h30 au Théâtre des Vignes** (amphithéâtre rue de la République, sous le Royal Champagne). La matinée se clôturera par un pique-nique convivial, sur réservation en mairie **avant le lundi 26 septembre 2022**.



Merci de faire votre réservation auprès du secrétariat au **03.26.59.54.44**, ou bien par mail à : info@champillon.com
N'oubliez pas de vous munir de gants le jour-J !

Rappel : Enquête publique du 29/08 au 12/09

Enquête publique

Comme cela vous avait été annoncé dans la précédente Houlotte, l'enquête publique concernant l'incorporation dans le domaine public routier communal d'une voirie privée (parcelle A1035 – ruelle située en face de la Mairie) vient de débiter. Aussi nous vous invitons, si vous avez des remarques à formuler sur ce projet à venir rencontrer le commissaire enquêteur **de 10 à 12h** les jours d'ouverture et de fermeture de l'enquête, lui écrire ou formuler vos observations sur le registre disponible en Mairie ou par mail à l'adresse spécifique : enquetepublique@champillon.com

Vos observations ne pourront être prises en considération que durant la période de l'enquête **qui sera clôturée le 12 septembre 2022 à 12h**.

Les modalités de cette enquête ont été affichées dans la cour de la Mairie et diffusées dans les annonces légales.

Le dossier complet est à votre disposition en mairie, et vous pourrez également, le consulter sur notre site internet : <http://www.champillon.com> à la rubrique "URBANISME".

Transport scolaire jusque Dizy

La Région a mis en place un transport scolaire entre Champillon et l'école de Dizy (école de la carte scolaire). En accord avec la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, un transport est proposé aux écoliers dès la rentrée.

Les horaires de passage du véhicule seront les suivants :

Départ Champillon : 08h10 – arrivée DIZY 8h20

Départ DIZY : 16h05 – arrivée Champillon : 16h15

Pour les inscriptions, rendez-vous le site www.fluo.eu/51

Le marché mensuel

Le marché mensuel aura lieu désormais **le deuxième samedi de chaque mois**.

Pour ce **samedi 10 septembre, à partir de 9h** sur le parking de la salle des fêtes, 4 exposants seront présents : Marc Collet et son étal de fruits et légumes, « Esprit Boucher » avec ses poulets rôtis (commandez à l'avance au 06.25.06.39.75 ou au 06.19.45.97.70), la boulangerie-pâtisserie le Trio de Montchenot et le producteur de foie gras Olivier Depond.

Un apéritif est également organisé de 11h à 13h sur le parking de la salle des fêtes, avec la présence :

- du Champagne GELIN-FAUVET

- et la vente d'assiettes apéritives par « Esprit Boucher »

Nous vous attendons nombreux !

Le marché des créateurs

Le Marché des Créateurs organisé par le Comité des Fêtes de Champillon est de retour **le dimanche 25 septembre de 10h à 18h à la salle des fêtes Henri Lagauche !**

Les candidatures sont ouvertes à tous les créateurs/artisans qui proposent des produits fabriqués de manière artisanale et locale, quel que soit le domaine : textile (mode, accessoires de mode...), bijoux, céramique, décoration, maroquinerie, illustration, produits de bouche etc.

Pour proposer sa candidature en tant qu'exposant : demander la fiche d'inscription au secrétariat de mairie par mail à info@champillon.com, et renvoyer **avant le samedi 10 septembre 2022** la fiche remplie et le règlement par chèque à l'adresse suivante :

Comité des Fêtes - Mairie
7 rue Pasteur
51160 CHAMPILLON

L'agenda

- Samedi 10 septembre : Marché alimentaire mensuel, sur le parking de la salle des fêtes, à partir de 9h
- Dimanche 25 septembre : Marché des créateurs organisé par le Comité des Fêtes, à la salle Henri Lagauche, de 10h à 18h.
- Samedi 1er octobre : Coteaux Propres, après inscription, rendez-vous à 9h30 à l'amphithéâtre sous le Royal Champagne
- Samedi 8 octobre : Marche pour Octobre Rose
- Vendredi 18 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 17 décembre : Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes